

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Green Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Global Green Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU1280195881)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Rechercher à la fois un revenu et une croissance de votre investissement, en EUR, et un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille d'obligations à gestion active contribuant au financement de la transition énergétique et écologique et démontrant un impact environnemental positif.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice BofA Merrill Lynch Green Bond Hedged Euro (l'« Indice de référence ») afin de saisir les opportunités sur les marchés des emprunts d'État ou d'institutions – supranationales, souveraines et quasi souveraines – et des obligations d'entreprise de qualité « investment grade ». Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composants de l'Indice de référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par rapport à l'Indice de référence. Par conséquent, l'écart avec l'Indice de référence devrait être important. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de référence. Le Compartiment investit au moins 75 % de son actif net dans des obligations qui financent des projets environnementaux (obligations vertes). Le Compartiment vise à soutenir à long terme les ODD établis par les Nations Unies en mettant l'accent sur les thèmes environnementaux et implique l'achat d'obligations dont le produit est dédié à des projets qui soutiennent une économie à faible émission de carbone ou les besoins fondamentaux des populations et des communautés mal desservies, en finançant des initiatives telles que les énergies renouvelables, la prévention de la pollution, l'accès aux soins de santé, le logement abordable et l'autonomisation des femmes. Dans le cadre du processus de sélection des titres, le Compartiment est tenu en premier lieu d'appliquer à tout moment les politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM, sauf pour les dérivés et les OPC sous-jacents www.axa-im.com/responsible-investing/sector-investment-guidelines. Puis, le Gestionnaire financier applique un cadre d'évaluation exclusif des obligations vertes, sociales et durables, basé principalement sur les Principes des obligations vertes et sociales de l'ICMA et les lignes directrices de la Climate Bonds Initiative et utilisant un processus de sélection rigoureux en filtrant les obligations qui ne correspondent pas au cadre des obligations vertes d'AXA IM composé de 4 piliers : la qualité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'émetteur, l'utilisation du produit, la gestion du produit et l'impact ESG, tels que décrits plus en détail dans le prospectus. En second lieu, le gestionnaire financier utilise un certain nombre de facteurs, notamment une analyse micro et macroéconomique et une analyse du crédit des émetteurs. Le gestionnaire financier gère également la sensibilité aux taux d'intérêt, le positionnement sur la courbe des taux et l'exposition à différentes zones géographiques. Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données tierces et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires mais qui doivent être distinguées car leur méthode de calcul peut être différente. Les titres de créance négociables sont pour la plupart notés

« investment grade ». Le Compartiment se réserve le droit d'investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres spéculatifs (sub-investment grade). Les titres de qualité « investment grade » seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité « sub-investment grade » seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si le Gestionnaire financier les considère comme étant de qualité équivalente en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier. Le Compartiment investit : au moins deux tiers de son actif dans des instruments de taux (y compris des titres adossés à des actifs) émis n'importe où dans le monde ; jusqu'à un tiers de son actif dans des instruments du marché monétaire ; jusqu'à un quart de son actif dans des obligations convertibles ; jusqu'à un quart de son actif dans des obligations indexées sur l'inflation. L'exposition des actifs du Compartiment libellés dans des devises autres que l'euro pourra être couverte contre le risque de change de l'euro. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture et d'investissement. L'exposition des actifs du Compartiment libellés dans des devises autres que l'euro pourra être couverte contre le risque de change de l'euro.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

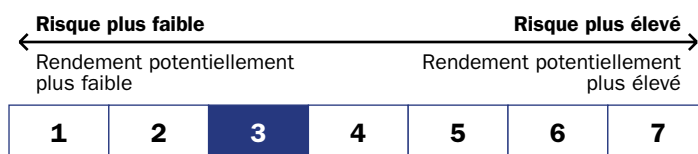
Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 4 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont

soumis à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur

note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative. Risque de change : le fonds détient des investissements libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Par conséquent, les variations

des taux de change peuvent entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements (et des revenus qui en découlent), affectant la valeur du fonds.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2020. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2020. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée | 3.00% |
| Frais de sortie | Aucun |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

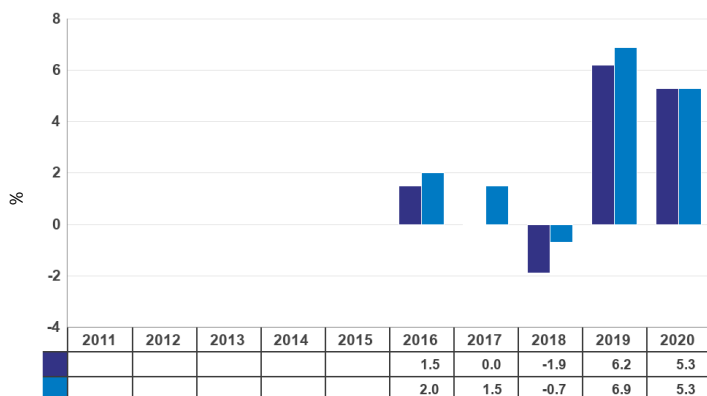
| | |
|----------------|-------|
| Frais courants | 0.99% |
|----------------|-------|

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucune |
|---------------------------|--------|

Performances passées

- AXA WF Global Green Bonds A
Capitalisation EUR (ISIN : LU1280195881)
- 100 % ICE BofAML Green Bond couvert en EUR



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 05/11/2015 et la classe d'actions en 2015.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.